

COMMUNE DE DROISY
HAUTE-SAVOIE

Indemnités des Elus

Considérant les chiffres de la population légale de DROISY, au 1^{er} janvier 2025 selon l'INSEE, soit 157 habitants, les indemnités du Maire et des Adjointes se décomposent de la façon suivante :

Nom/Prénom	Fonction	Taux (en % de l'indice 1027)	Indemnité Brute Mensuelle
REY Pierre-Alian	Maire	25.5%	1048.18€
RACINEUX Régis	1 ^{ère} Adjoint	9.9%	406.94€
BALDI Olivier	2 ^{ème} Adjoint	9.9%	406.94€

Ces indemnités sont applicables dès le 25 juin 2025.